

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE514

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 43

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« mêmes dispositions »,

les mots :

« cinquième à septième alinéas ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.